

TABLE DES MATIERES

ELEMENTS D'INSPECTION AVANT LIVRAISON	2	Programme d'entretien pour les moteurs à essence (kilométrage annuel > 30 000 km/an).....	15
ENTRETIEN GENERAL	4	MOTEURS QG15DE/QG18DE	15
ENTRETIEN PERIODIQUE (SAUF POUR L'EUROPE)	6	ENTRETIEN DU CHASSIS ET DE LA CARROSSERIE	16
Entretien du système de gestion des émissions et du moteur (moteur à essence).....	6	Programme d'entretien pour les moteurs diesel (kilométrage annuel > 30 000 km/an)	17
Entretien du châssis et de la carrosserie.....	7	MOTEUR YD22DDT.....	17
Entretien dans des conditions de conduite difficiles	8	ENTRETIEN DU CHASSIS ET DE LA CARROSSERIE	18
ENTRETIEN PERIODIQUE (POUR L'EUROPE)	9	Entretien dans des conditions de conduite difficiles (kilométrage annuel > 30 000 km/an)	19
Programme d'entretien pour les moteurs à essence (kilométrage annuel < 30 000 km/an).....	9	LIQUIDES ET LUBRIFIANTS RECOMMANDES	21
MOTEURS QG15DE/QG18DE	9	Liquides et lubrifiants.....	21
ENTRETIEN DU CHASSIS ET DE LA CARROSSERIE	10	Indice de viscosité SAE.....	22
Programme d'entretien pour les moteurs diesel (kilométrage annuel < 30 000 km/an)	11	MOTEUR A ESSENCE.....	22
MOTEUR YD22DDT.....	11	MOTEUR DIESEL.....	22
ENTRETIEN DU CHASSIS ET DE LA CARROSSERIE	12	Richesse de mélange du liquide de refroidissement du moteur.....	23
Entretien dans des conditions de conduite difficiles (kilométrage annuel < 30 000 km/an)	13		

ELEMENTS D'INSPECTION AVANT LIVRAISON

La liste ci-dessous est celle des points à vérifier avant de remettre un véhicule à son acquéreur. Nous conseillons l'ajout de tout autre élément essentiel non mentionné ici, en respectant bien les conditions particulières de chaque pays.

Effectuer les interventions spécifiques à chaque modèle. Prière de consulter le texte de cette section pour connaître les caractéristiques et valeurs de réglage.

DESSOUS DE CAPOT -- moteur arrêté

- Niveau de liquide de refroidissement dans le radiateur et fuites éventuelles aux raccords de flexibles
- Niveau et densité de l'électrolyte de batterie et état des bornes de batterie
- Tension des courroies d'entraînement
- Présence d'eau ou de poussières dans le filtre à carburant (moteur diesel uniquement) et fuites éventuelles des canalisations de carburant et des raccords
- Niveau d'huile moteur et fuites d'huile
- Niveau de liquide de frein et d'embrayage dans le réservoir et fuites éventuelles des canalisations
- Niveau de liquide dans le réservoir du lave-vitre de pare-brise, de la lunette arrière et du lave-phares
- Niveau de liquide dans le réservoir de direction assistée et fuites éventuelles des raccords de flexible

A L'INTERIEUR ET A L'EXTERIEUR

- Déposer le ressort avant/l'entretoise d'amortisseur (selon modèles)
- Fonctionnement de tous les instruments, jauges, témoins et accessoires
- Fonctionnement de l' (des) avertisseur(s) sonore(s), des essuie-glaces et du lave-vitre
- Fonctionnement de l'antivol sur la direction
- Fuites de gaz éventuelles du climatiseur
- Fonctionnement des sièges avant et arrière ainsi que des ceintures de sécurité
- Ajustage et alignement des moulures, garnitures et accouplements
- Fonctionnement et alignement de toutes les vitres
- Ajustage et alignement du capot, du couvercle de coffre et des panneaux de portes
- Fonctionnement des loquets, clés et serrures.
- Adhérence et ajustage des bourrelets
- Orientation des faisceaux de phare
- Serrage des écrous de roue (y compris les écrous internes, le cas échéant)
- Pression des pneus (y compris les roues de secours)
- Contrôle du pincement des roues avant
- Repose du fusible de montre/de voltmètre/d'éclairage intérieur (selon modèles)
- Repose du filtre désodorisant dans le climatiseur (selon modèles)
- Déposer les protecteurs du balai d'essuie-glace (selon modèles)

SOUS LA CARROSSERIE

- Niveau d'huile d'engrenage pour boîte de vitesses/boîte-pont manuelle, boîte de transfert et pignon de différentiel
- Fuites des canalisations de frein et de carburant et des réservoirs d'huile/de liquide
- Serrage des boulons et écrous de la timonerie de direction et de la boîte de vitesses, de la suspension, des arbres de transmission et des semi-arbres
- Serrage des boulons et écrous de carrosserie arrière (uniquement pour modèles à plateau de chargement en bois)

ESSAI SUR ROUTE

- Fonctionnement de l'embrayage
- Fonctionnement du frein de stationnement
- Fonctionnement des freins de service
- Passage de rapport et de rétrogradation de la boîte de vitesses/boîte-pont automatique
- Commande et retour en ligne droite de la direction
- Rendement du moteur
- Grincements et cliquetis

FONCTIONNEMENT DU MOTEUR (A CHAUD)

- Réglage du régime de ralenti
- Niveau de liquide de la boîte de vitesses/boîte-pont automatique
- Fonctionnement du bouton de commande de ralenti et d'arrêt du moteur (seulement moteur diesel)

VERIFICATION FINALE

- Reposer les accessoires nécessaires (rétroviseur de porte, enjoliveurs de roues, ceintures de sécurité, tapis de sol ou pare-boue)
- Vérifier si les parties métalliques et la peinture à l'intérieur et à l'extérieur ne sont pas abîmées.

ELEMENTS D'INSPECTION AVANT LIVRAISON

- Vérifier la roue de secours, le cric, les outils (cales de roues comprises) et les documents.
- Nettoyer l'intérieur et l'extérieur

: ne s'applique pas à ce modèle.

ENTRETIEN GENERAL

L'entretien général concerne les éléments du véhicule qui doivent être contrôlés pendant l'utilisation normale et quotidienne du véhicule. Ces éléments sont essentiels pour que le véhicule continue de fonctionner correctement. Les propriétaires d'un véhicule peuvent effectuer eux-mêmes ces contrôles et vérifications ou en charger leur concessionnaire NISSAN moyennant un tarif nominal.

EXTERIEUR DU VEHICULE

Sauf indication contraire, les éléments indiqués ci-dessous doivent faire l'objet d'un contrôle périodique.

	Elément	Page de référence
Pneus	Vérifier périodiquement, lors des arrêts dans une station-service, la pression des pneus au moyen d'un manomètre, sans oublier la roue de secours, et régler à la pression spécifiée si nécessaire. Prêter attention à toute trace de dommages, de coupures ou d'usure excessive.	—
Balais d'essuie-glace du pare-brise	Vérifier s'ils ne sont pas abîmés ou usagés s'ils ne fonctionnent pas correctement.	—
Portes et capot de moteur	Vérifier le bon fonctionnement des portes, du capot du moteur, du couvercle de coffre et du hayon. S'assurer également que toutes les serrures fonctionnent correctement. Graisser si nécessaire. S'assurer que le loquet secondaire maintient le capot fermé lorsque le loquet principal est enlevé. Lors de la conduite sur des chaussées recouvertes de sel ou d'autres matériaux corrosifs, effectuer de fréquents contrôles de graissage.	BT-8 BT-18
Permutation des pneus	La permutation des pneus doit s'effectuer tous les 10 000 km.	SU-7

INTERIEUR DU VEHICULE

Vérifier régulièrement les éléments ci-dessous, notamment lors d'un entretien périodique, d'un nettoyage du véhicule, etc.

	Elément	Page de référence
Eclairages	Vérifier le bon fonctionnement des phares, des feux de stop, des feux arrière, des clignotants et des autres feux, et contrôler s'ils sont bien reposés. Contrôler également le réglage des faisceaux de phares.	—
Témoins d'avertissement et témoins sonores	Vérifier le bon fonctionnement de tous les témoins d'avertissement et témoins sonores.	—
Volant	Vérifier s'il possède le jeu spécifié. Effectuer un contrôle en cas de changements dans la direction, tels qu'un jeu excessif, une direction trop dure ou des bruits étranges. Jeu libre : moins de 35 mm	—
Ceintures de sécurité	Vérifier si toutes les pièces du système de ceinture de sécurité (c.-à-d. les boucles, les ancrages, les dispositifs de réglage et les enrouleurs) fonctionnent correctement et si elles sont bien reposées. Vérifier si la ceinture n'est pas endommagée, usée, effilochée ou n'a pas de traces de coupure.	RS-4

SOUS LE CAPOT ET SOUS LE VEHICULE

Les éléments indiqués ci-dessous doivent faire l'objet d'un contrôle périodique, c.-à-d., à chaque fois que l'appoint en huile moteur ou carburant est fait.

	Elément	Page de référence
Liquide de lave-vitre du pare-brise	Vérifier s'il reste une quantité suffisante dans le réservoir.	—
Niveau du liquide de refroidissement du moteur	Vérifier le niveau du liquide de refroidissement quand le moteur est froid.	LC-18, LC-45
Niveau d'huile moteur	Vérifier le niveau de l'huile après avoir garé le véhicule (sur un terrain plat) et après avoir arrêté le moteur.	LC-8, LC-31

ENTRETIEN GENERAL

	Élément	Page de référence
Niveaux de liquide de frein et d'embrayage	S'assurer que les niveaux des liquides de frein et d'embrayage se trouvent bien entre les repères "MAXI" et "MINI" sur le réservoir.	BR-8
Batterie	Vérifier le niveau du liquide de chaque élément. Il doit être compris entre les lignes "MAXI" et "MINI".	—

ENTRETIEN PERIODIQUE (SAUF POUR L'EUROPE)

Entretien du système de gestion des émissions et du moteur (moteur à essence)

Les tableaux suivants présentent le programme normal d'entretien. En fonction des conditions climatiques et atmosphériques, des types de revêtements de chaussée, des habitudes individuelles de conduite et de l'utilisation faite du véhicule, des opérations d'entretien additionnelles ou plus fréquentes peuvent être requises. **Un entretien similaire est nécessaire pour les entretiens périodiques dépassant la dernière fréquence d'entretien comme indiqué dans les tableaux.**

Entretien du système de gestion des émissions et du moteur (moteur à essence)

Abréviations : I = Inspecter et corriger ou remplacer si nécessaire, R = Remplacer, A = Régler, C = Nettoyer, E = Vérifier et corriger la richesse de mélange du liquide de refroidissement du moteur. NJMA0005S04

OPERATIONS D'ENTRETIEN		FREQUENCE D'ENTRETIEN										Page de référence
		1	10	20	30	40	50	60	70	80		
Effectuer dès que le nombre de kilomètres ou de mois est atteint.	km x 1 000 Mois	—	6	12	18	24	30	36	42	48		
Sous le capot du moteur et sous le véhicule												
Couple des collecteurs et des écrous de tuyau d'échappement*1		I										—
Jeu de la soupape d'admission et d'échappement*2				A		A		A		A		EM-46
Courroies d'entraînement		I*1		I*1		I		I*1		I		EM-17
Huile moteur (utiliser de l'huile API SE, SF, SG, SH ou SJ)★			R	R	R	R	R	R	R	R	R	LC-8
Filtre à huile moteur (utiliser la pièce n°15208 65F01 ou son équivalent)★			R	R	R	R	R	R	R	R	R	LC-9
Liquide de refroidissement du moteur (utiliser du liquide de refroidissement du moteur L2N d'origine Nissan ou de qualité équivalente)	Voir NOTE (1)					E				R		LC-17
Circuit de refroidissement				I		I		I		I		LC-12
Canalisations de carburant						I				I		FE-5
Filtre à air (de type papier sec)★			C	C	C	R	C	C	C	R		
Filtre à air (de type papier visqueux)★						R				R		EM-19
Filtre à carburant	Voir NOTE (2)											FE-9
Système de recyclage des gaz du carter (PCV)				I*1		I*1		I*1		I*1		EC-37
Bougies d'allumage (type conventionnel)*3						R				R		EM-20
Bougies d'allumage (type conventionnel, pour carburant au plomb)*1			I	R	I	R	I	R	I	R		EM-20
Bougies d'allumage (type conventionnel, pour carburant sans plomb)*1			I	I	I	R	I	I	I	R		EM-20
Canalisations d'évaporation EVAP (avec cartouche au charbon)						I				I		EC-34
Flexibles à dépression et raccords*1				I		I		I		I		EC-27
Sonde à oxygène chauffé (capteur des gaz d'échappement)						I				I		EC-186

REMARQUE :

★ Les points d'entretien avec une "★" doivent faire l'objet d'un entretien plus fréquent, conformément aux indications données sous "Entretien dans des conditions de conduite difficiles".

(1) : Utiliser du liquide de refroidissement d'origine Nissan ou de qualité équivalente, afin d'éviter la formation possible de corrosion d'aluminium dans le système de refroidissement du moteur provoquée par du liquide de refroidissement du moteur qui n'est pas d'origine. Après le premier remplacement, remplacer tous les 40 000 km ou tous les 24 mois.

(2) Élément ne nécessitant pas d'entretien. Pour les procédures d'entretien, se reporter à la section FE.

*1: Modèles sans catalyseur à trois voies

ENTRETIEN PERIODIQUE (SAUF POUR L'EUROPE)

Entretien du châssis et de la carrosserie

*2: Pour modèles équipés d'un catalyseur à trois voies, un entretien périodique n'est pas nécessaire. Cependant, si le bruit de la soupape s'amplifie, vérifier le jeu de la soupape.

*3: Modèles équipés d'un catalyseur à trois voies

Entretien du châssis et de la carrosserie

NJMA0005S05

Abréviations : I = Inspecter et corriger ou remplacer si nécessaire, R = Remplacer, L = Lubrifier.

OPERATIONS D'ENTRETIEN		FREQUENCE D'ENTRETIEN										Page de référence
Effectuer dès que le nombre de kilomètres ou de mois est atteint.	km x 1 000 Mois	1	10	20	30	40	50	60	70	80		
Sous le capot du moteur et sous le véhicule												
Frein, embrayage et liquide de boîte-pont automatique (niveau et fuites)★			I	I	I	I	I	I	I	I	I	BR-8, AT-82
Liquide de frein★						R					R	BR-19
Flexibles à dépression d'assistance de freins, raccords et clapet de retenue						I					I	BR-23
Liquide de direction assistée et canalisations (niveau et fuites)			I*1	I	I*1	I	I*1	I	I*1	I		ST-7
Frein, embrayage et système d'échappement			I	I	I	I	I	I	I	I		BR-8, FE-11, FE-27
Huile d'engrenage de boîte-pont manuelle (niveau et fuites)			I*1	I	I*1	I	I*1	I	I*1	I		MT-15, MT-14
Mécanisme de direction et timonerie, pièces d'essieu et pièces de suspension et arbre de transmission★		I*2		I		I		I		I		ST-7, SU-6, SU-7
Extérieur et intérieur												
Alignement des roues (faire alterner et équilibrer les roues si nécessaire)				I		I		I		I		SU-7, SU-15
Plaquettes de frein, rotors et autres composants du système de frein★			I	I	I	I	I	I	I	I		BR-28, BR-36
Garnitures de frein, tambours et autres composants du système de freinage★				I		I		I		I		BR-34
Verrouillage, charnières et verrouillage du capot★			L*1	L	L*1	L	L*1	L	L*1	L		BT-8, BT-18
Ceintures de sécurité, boucles, enrouleurs, ancrage & dispositif de réglage				I		I		I		I		RS-4
Frein à pied, frein de stationnement et embrayage (pour jeu libre, course et fonctionnement)			I*1	I	I*1	I	I*1	I	I*1	I		BR-13, BR-49, CL-5
Filtre à air de ventilation★		Remplacer tous les 12 000 km ou tous les 12 mois										HA-106
Systèmes de retenue supplémentaire à airbag	Voir NOTE (1)											RS-27

REMARQUE :

(1) Inspecter au bout de 10 ans, puis tous les 2 ans.

★ Les points d'entretien avec une "★" doivent faire l'objet d'un entretien plus fréquent, conformément aux indications données sous "Entretien dans des conditions de conduite difficiles".

*1: Modèles sauf pour l'Australie

*2: Modèles non équipés d'un catalyseur à trois voies

ENTRETIEN PERIODIQUE (SAUF POUR L'EUROPE)

Entretien dans des conditions de conduite difficiles

Entretien dans des conditions de conduite difficiles

NJMA0005S06

Les intervalles d'entretien indiqués aux pages précédentes sont donnés pour des conditions d'utilisation normales. Si le véhicule est principalement utilisé dans les conditions de conduite difficiles suivantes, il est nécessaire d'augmenter la fréquence d'entretien comme indiqué dans le tableau.

Conditions de conduite difficiles

A — Conduite dans la poussière

B — Conduite répétée sur de courtes distances

C — Traction d'une remorque ou d'une caravane

D — Ralenti prolongé

E — Conduite dans des conditions climatiques extrêmement difficiles ou dans des endroits où les températures ambiantes sont soit extrêmement basses soit extrêmement élevées

F — Conduite dans des régions très humides ou montagneuses

G — Conduite sur des chaussées recouvertes de sel ou d'autres matériaux corrosifs

H — Conduite sur des routes inégales et/ou boueuses ou dans le désert

I — Conduite avec usage fréquent des freins ou dans des régions montagneuses

Opérations d'entretien : Vérifier = Vérifier et corriger ou remplacer si nécessaire.

Conditions de conduite									Eléments d'entretien	Opérations d'entretien	FREQUENCE D'ENTRETIEN	Page de référence
A	Filtre à air	Remplacer	Plus fréquemment	EM-19, EM-94
A	B	C	D	Huile moteur et filtre à huile (moteur à essence)	Remplacer	Tous les 5 000 km ou tous les 3 mois	LC-8, LC-9
.	F	.	.	.	Liquide de frein	Remplacer	Tous les 20 000 km ou tous les 12 mois	BR-8
.	.	C	H	.	Huile d'engrenage pour boîte-pont automatique	Remplacer	Tous les 40 000 km ou tous les 24 mois	AT-16
.	G	H	.	Mécanisme de direction et timonerie, pièces d'essieu et de suspension et arbres de transmission	Vérifier	Tous les 10 000 km ou 6 mois	ST-7, SU-6, SU-19
A	.	C	.	.	.	G	H	I	Plaquettes de frein, rotors et autres composants du système de freinage	Vérifier	Tous les 5 000 km ou tous les 3 mois	BR-28, BR-36
A	.	C	.	.	.	G	H	I	Garnitures de frein, tambours et autres composants du système de freinage	Vérifier	Tous les 10 000 km ou tous les 6 mois	BR-34
.	G	.	.	Verrouillage, charnières et verrouillage du capot	Lubrifier	Tous les 5 000 km ou tous les 3 mois	BT-18, BT-8
A	Filtre à air de ventilation	Remplacer	Plus fréquemment	HA-106

ENTRETIEN PERIODIQUE (POUR L'EUROPE)

Programme d'entretien pour les moteurs à essence (kilométrage annuel < 30 000 km/an)

Les tableaux suivants présentent le programme normal d'entretien. En fonction des conditions climatiques et atmosphériques, des types de revêtements de chaussée, des habitudes individuelles de conduite et de l'utilisation faite du véhicule, des opérations d'entretien additionnelles ou plus fréquentes peuvent être requises. **Un entretien similaire est nécessaire pour les entretiens périodiques dépassant la dernière fréquence d'entretien comme indiqué dans les tableaux.**

Programme d'entretien pour les moteurs à essence (kilométrage annuel < 30 000 km/an)

MOTEURS QG15DE/QG18DE

NJMA0043S01

NJMA0043S0101

Abréviations : R = Remplacer I = Inspecter : Corriger ou remplacer si nécessaire

OPERATIONS D'ENTRETIEN		FREQUENCE D'ENTRETIEN								Pages de référence
	km x 1 000 Mois	15	30	45	60	75	90	105	120	
Compartiment moteur et dessous du véhicule										
Huile moteur (utiliser l'huile recommandée)★		R	R	R	R	R	R	R	R	LC-8
Filtre à huile moteur (utiliser des pièces d'origine NISSAN ou équivalent)★		R	R	R	R	R	R	R	R	LC-9
Courroies d'entraînement		I	I	I	I	I	I	I	I	EM-17
Circuit de refroidissement		I	I	I	I	I	I	I	I	LC-12
Liquide de refroidissement antigel [Utiliser du liquide de refroidissement antigel (L2N) d'origine NISSAN ou équivalent]	Voir NOTE (1)			I			R		I	LC-17
Filtre à air★					R				R	EM-19
Jeu des soupapes d'admission et d'échappement	Voir NOTE (2)									EM-46
Canalisations de carburant et d'évaporation des émissions (EVAP)			I		I		I		I	FE-5/ EC-33
Bougies d'allumage			R		R		R		R	EM-20
Filtre à carburant	Voir NOTE (3)									FE-9
Sonde à oxygène chauffé (capteur des gaz d'échappement)★	Voir NOTE (4)									GI-44, EC-46

REMARQUE :

(1) Remplacer d'abord à 90 000 km/60 mois, puis tous les 60 000 km/48 mois. Effectuer "I" (vérification de la richesse de mélange et rectification si nécessaire) à la moitié de l'intervalle de remplacement.

(2) Aucun entretien périodique n'est requis. Cependant, si le bruit de la soupape s'amplifie, vérifier le jeu de la soupape.

(3) Le filtre à carburant ne nécessite pas d'entretien. Pour les procédures d'entretien, se reporter à la section FE.

(4) Effectuer uniquement selon l'"Entretien dans des conditions de conduite difficiles" pour les modèles sans système Euro-OBd (diagnostic de bord). Pour les modèles équipés du système Euro OBd (diagnostic de bord), l'entretien périodique n'est pas nécessaire.

★ Les points d'entretien avec une "★" doivent faire l'objet d'un entretien plus fréquent, conformément aux indications données sous "Entretien dans des conditions de conduite difficiles".

ENTRETIEN PERIODIQUE (POUR L'EUROPE)

Programme d'entretien pour les moteurs à essence (kilométrage annuel < 30 000 km/an) (Suite)

ENTRETIEN DU CHASSIS ET DE LA CARROSSERIE

=NJMA0043S0102
Abréviations : R = Remplacer I = Inspecter : Corriger ou remplacer si nécessaire

OPERATIONS D'ENTRETIEN		FREQUENCE D'ENTRETIEN								Pages de référence
Effectuer sur une base kilométrique ou sur une base annuelle si le kilométrage est inférieur à 15 000 km par an.	km x 1 000 Mois	15 12	30 24	45 36	60 48	75 60	90 72	105 84	120 96	
Sous le capot du moteur et sous le véhicule										
Réglage des faisceaux		I	I	I	I	I	I	I	I	EL-43
Alignement des roues (si nécessaire, équilibrer et faire tourner les roues)		I	I	I	I	I	I	I	I	SU-6/ SU-19
Plaquettes de frein, rotors et autres composants du système de frein★		I	I	I	I	I	I	I	I	BR-28/ BR-30
Frein à pied, frein de stationnement et embrayage (pour jeu libre, course et fonctionnement)		I	I	I	I	I	I	I	I	BR-13/ BR-50/
Flexibles à dépression d'assistance de freins, raccords et clapet de retenue			I		I		I		I	BR-22
Systèmes et liquides de frein et d'embrayage (pour niveau et fuites)		I	I	I	I	I	I	I	I	BR-8
Liquide de frein★			R		R		R		R	BR-8
Liquide de direction assistée et canalisations (pour niveau et fuites)		I	I	I	I	I	I	I	I	ST-7
Systèmes de retenue supplémentaire à airbag	Voir NOTE (1)									RS-27
Filtre à air de ventilation★			R		R		R		R	HA-106
Huile d'engrenage pour boîte-pont manuelle (vérifier les fuites. Utiliser l'huile d'engrenage NISSAN XZ d'origine ou exact équivalent)		I	I	I	I	I	I	I	I	MT-14 MT-15
Liquide de boîte-pont automatique (pour niveau et fuites)★		I	I	I	I	I	I	I	I	AT-82
Pignon de direction et timonerie, pièces d'essieu et de suspension, semi-arbres et système d'échappement★			I		I		I		I	ST-7/ SU-6/ SU-19/ FE-11
Système de mobilité NISSAN	Voir NOTE (2)		I	I	I	I	I	I	I	—
Corrosion de la carrosserie	Voir NOTE (3)									BT-7

REMARQUE :

(1) Inspecter après 10 ans, puis tous les 2 ans.

(2) Vérifier la date de péremption du produit d'étanchéité pour pneus. Remplacer si nécessaire.

(3) Inspecter une fois par an.

★ Les points d'entretien avec une "★" doivent faire l'objet d'un entretien plus fréquent en suivant les indications données sous "Entretien dans des conditions de conduite difficiles".

ENTRETIEN PERIODIQUE (POUR L'EUROPE)

Programme d'entretien pour les moteurs diesel (kilométrage annuel < 30 000 km/an)

Programme d'entretien pour les moteurs diesel (kilométrage annuel < 30 000 km/an)

=NJMA0043S02

MOTEUR YD22DDT

NJMA0043S0201

Abréviations : R = Remplacer I = Inspecter : Corriger ou remplacer si nécessaire

OPERATIONS D'ENTRETIEN		FREQUENCE D'ENTRETIEN						Pages de référence
Effectuer sur une base kilométrique ou sur une base annuelle si le kilométrage est inférieur à 20 000 km par an.	km x 1 000 Mois	20 12	40 24	60 36	80 48	100 60	120 72	
Compartment moteur et dessous du véhicule								
Huile moteur (utiliser l'huile recommandée)★		R	R	R	R	R	R	LC-31
Filtre à huile moteur (utiliser le filtre Eco ou équivalent)★	Voir NOTE (1)	R	R	R	R	R	R	LC-32
Courroies d'entraînement		I	I	I	I	I	I	EM-91
Circuit de refroidissement		I	I	I	I	I	I	LC-38
Liquide de refroidissement antigel [Utiliser du liquide de refroidissement antigel (L2N) d'origine NIS-SAN ou équivalent]	Voir NOTE (2)		I				I	LC-44
Filtre à air★				R			R	EM-94
Jeu des soupapes d'admission et d'échappement	Voir NOTE (3)							EM-140
Canalisations de carburant			I		I		I	FE-16
Injecteurs	Voir NOTE (4)							EC-539
Filtre à carburant★			R		R		R	FE-16

REMARQUE :

- (1) L'ensemble d'éléments de filtre à huile et le joint torique sont des pièces de remplacement.
 - (2) Remplacer d'abord à 100 000 km/60 mois, puis tous les 60 000 km/36 mois. Après le premier remplacement, effectuer "I" (vérification de la richesse de mélange et rectification si nécessaire) à la moitié des intervalles de remplacement.
 - (3) Si le bruit de la soupape s'amplifie, vérifier le jeu de la soupape.
 - (4) Si la puissance du moteur diminue, si les gaz d'échappement sont noirs ou si le bruit du moteur augmente, contrôler les injecteurs et, si nécessaire, les remplacer comme un ensemble.
- ★ Les points d'entretien avec une "★" doivent faire l'objet d'un entretien plus fréquent, conformément aux indications données sous "Entretien dans des conditions de conduite difficiles".

ENTRETIEN PERIODIQUE (POUR L'EUROPE)

Programme d'entretien pour les moteurs diesel (kilométrage annuel < 30 000 km/an) (Suite)

ENTRETIEN DU CHASSIS ET DE LA CARROSSERIE

=NJMA0043S0202

Abréviations : R = Remplacer I = Inspecter : Corriger ou remplacer si nécessaire

OPERATIONS D'ENTRETIEN		FREQUENCE D'ENTRETIEN						Pages de référence
	km x 1 000 Mois	20 12	40 24	60 36	80 48	100 60	120 72	
Sous le capot du moteur et sous le véhicule								
Réglage des faisceaux		I	I	I	I	I	I	EL-43
Alignement des roues (si nécessaire, équilibrer et faire tourner les roues)		I	I	I	I	I	I	SU-15 SU-7
Plaquettes de frein, rotors et autres composants du système de frein★		I	I	I	I	I	I	BR-28 BR-30
Frein à pied, frein de stationnement et embrayage (pour jeu libre, course et fonctionnement)		I	I	I	I	I	I	BR-13 BR-50
Flexibles à dépression d'assistance de freins, raccords et clapet de retenue			I		I		I	BR-22
Systèmes et liquides de frein et d'embrayage (pour niveau et fuites)		I	I	I	I	I	I	BR-8
Liquide de frein★			R		R		R	BR-8
Liquide de direction assistée et canalisations (pour niveau et fuites)		I	I	I	I	I	I	ST-7
Systèmes de retenue supplémentaire à airbag	Voir NOTE (1)							RS-27
Filtre à air de ventilation★		R	R	R	R	R	R	HA-106
Huile d'engrenage pour boîte-pont manuelle (vérifier les fuites. Utiliser l'huile d'engrenage NISSAN XZ d'origine ou exact équivalent)		I	I	I	I	I	I	MT-14 MT-15
Pignon de direction et timonerie, pièces d'essieu et de suspension, semi-arbres et système d'échappement★			I		I		I	ST-7 SU-6 SU-19 FE-27
Système de mobilité NISSAN	Voir NOTE (2)		I	I	I	I	I	—
Corrosion de la carrosserie	Voir NOTE (3)							BT-7

REMARQUE :

(1) Inspecter après 10 ans, puis tous les 2 ans.

(2) Vérifier la date de péremption du produit d'étanchéité pour pneus. Remplacer si nécessaire.

(3) Inspecter une fois par an.

★ Les points d'entretien avec une "★" doivent faire l'objet d'un entretien plus fréquent en suivant les indications données sous "Entretien dans des conditions de conduite difficiles".

ENTRETIEN PERIODIQUE (POUR L'EUROPE)

Entretien dans des conditions de conduite difficiles (kilométrage annuel < 30 000 km/an)

Entretien dans des conditions de conduite difficiles (kilométrage annuel < 30 000 km/an)

=NJMA0043S03

Les intervalles d'entretien indiqués aux pages précédentes sont donnés pour des conditions d'utilisation normales. Si le véhicule est principalement utilisé dans les conditions de conduite difficiles suivantes, il est nécessaire d'augmenter la fréquence d'entretien comme indiqué dans le tableau.

- A — Conduite dans la poussière
- B — Conduite répétée sur de courtes distances
- C — Traction d'une remorque ou d'une caravane
- D — Ralenti prolongé
- E — Conduite dans des conditions climatiques extrêmement difficiles ou dans des endroits où les températures ambiantes sont soit extrêmement basses soit extrêmement élevées
- F — Conduite dans des régions très humides ou montagneuses
- G — Conduite sur des chaussées recouvertes de sel ou d'autres matériaux corrosifs
- H — Conduite sur des routes inégales et/ou boueuses ou dans le désert
- I — Conduite avec usage fréquent des freins ou dans des régions montagneuses
- J — Usage fréquent de routes accidentées ou conduite dans l'eau
- K — Conduite à haut régime soutenu
- L — Pour les modèles sans système Euro-OBD

Conditions de conduite												Eléments d'entretien	Opérations d'entretien	Intervalles d'entretien	
												Huile moteur et filtre à huile moteur			
A	B	C	D	Modèles avec moteur à essence	Remplacer	Tous les 7 500 km ou 6 mois	
												Modèles avec moteur diesel	Remplacer	Tous les 10 000 km ou 6 mois	
												Filtre à air			
A	Modèles avec moteur à essence	Remplacer	Tous les 30 000 km ou 24 mois	
												Modèles avec moteur diesel	Remplacer	Tous les 30 000 km ou 18 mois	
												Filtre à carburant			
A	.	.	.	E	Modèles avec moteur diesel	Remplacer	Tous les 20 000 km ou 12 mois	
												Sonde à oxygène chauffé 1 (avant)			
.	L	Modèles avec moteur à essence	Inspecter	Tous les 30 000 km ou 24 mois
												Sonde à oxygène chauffé 2 (arrière)			
.	L	Modèles avec moteur à essence	Inspecter	Tous les 30 000 km ou 24 mois
												Filtre à air de ventilation			
A	Modèles avec moteur à essence	Remplacer	Tous les 15 000 km ou 12 mois	
												Modèles avec moteur diesel	Remplacer	Tous les 10 000 km ou 6 mois	

ENTRETIEN PERIODIQUE (POUR L'EUROPE)

Entretien dans des conditions de conduite difficiles (kilométrage annuel < 30 000 km/an) (Suite)

Conditions de conduite												Eléments d'entretien	Opérations d'entretien	Intervalles d'entretien
												Liquide de frein		
.	F	Modèles avec moteur à essence	Remplacer	Tous les 15 000 km ou 12 mois
.	Modèles avec moteur diesel	Remplacer	Tous les 20 000 km ou 12 mois
												Liquide pour boîte-pont automatique		
.	.	C	H	Modèles avec moteur à essence	Remplacer	Tous les 30 000 km ou 24 mois
												Plaquettes de frein, rotors et autres composants du système de frein		
A	.	C	.	.	.	G	H	I	.	.	.	Modèles avec moteur à essence	Inspecter	Tous les 7 500 km ou 6 mois
.	Modèles avec moteur diesel	Inspecter	Tous les 10 000 km ou 6 mois
												Pignon de direction et timonerie, pièces d'essieu et de suspension, semi-arbres et système d'échappement★		
.	G	H	Modèles avec moteur à essence	Inspecter	Tous les 15 000 km ou 12 mois
.	Modèles avec moteur diesel	Inspecter	Tous les 20 000 km ou 12 mois

ENTRETIEN PERIODIQUE (POUR L'EUROPE)

Programme d'entretien pour les moteurs à essence (kilométrage annuel > 30 000 km/an)

Programme d'entretien pour les moteurs à essence (kilométrage annuel > 30 000 km/an)

=NJMA0043S04

MOTEURS QG15DE/QG18DE

NJMA0043S0401

Abréviations : R = Remplacer I = Inspecter : Corriger ou remplacer si nécessaire

OPERATIONS D'ENTRETIEN		FREQUENCE D'ENTRETIEN								Pages de référence
		km x 1 000	15	30	45	60	75	90	105	
Compartiment moteur et dessous du véhicule										
Huile moteur (utiliser l'huile recommandée)★		R	R	R	R	R	R	R	R	LC-8
Filtre à huile moteur (utiliser des pièces d'origine NISSAN ou équivalent)★		R	R	R	R	R	R	R	R	LC-9
Courroies d'entraînement		I	I	I	I	I	I	I	I	EM-17
Circuit de refroidissement			I		I		I		I	LC-12
Liquide de refroidissement antigel [Utiliser du liquide de refroidissement antigel (L2N) d'origine NISSAN ou équivalent]	Voir NOTE (1)			I			R		I	LC-17
Filtre à air★					R				R	EM-19
Jeu des soupapes d'admission et d'échappement	Voir NOTE (2)									EM-46
Canalisations de carburant et d'évaporation des émissions (EVAP)					I				I	FE-5/ EC-36
Bougies d'allumage			R		R		R		R	EM-20
Filtre à carburant	Voir NOTE (3)									FE-9
Sonde à oxygène chauffé★	Voir NOTE (4)									GI-44/ EC-46

REMARQUE :

(1) Remplacer aux premiers 90 000 km, puis tous les 60 000 km. Effectuer "I" (vérification de la richesse de mélange et rectification si nécessaire) à la moitié des intervalles de remplacement.

(2) Aucun entretien périodique n'est requis. Cependant, si le bruit de la soupape s'amplifie, vérifier le jeu de la soupape.

(3) Le filtre à carburant ne nécessite pas d'entretien. Pour les procédures d'entretien, se reporter à la section FE.

(4) Effectuer uniquement selon l'"Entretien dans des conditions de conduite difficiles" pour les modèles sans système Euro-OBd (diagnostic de bord). Pour les modèles équipés du système Euro OBd (diagnostic de bord), l'entretien périodique n'est pas nécessaire.

★ Les points d'entretien avec une "★" doivent faire l'objet d'un entretien plus fréquent, conformément aux indications données sous "Entretien dans des conditions de conduite difficiles".

ENTRETIEN PERIODIQUE (POUR L'EUROPE)

Programme d'entretien pour les moteurs à essence (kilométrage annuel > 30 000 km/an) (Suite)

ENTRETIEN DU CHASSIS ET DE LA CARROSSERIE

=NJMA0043S0402
Abréviations : R = Remplacer I = Inspecter : Corriger ou remplacer si nécessaire

OPERATIONS D'ENTRETIEN		FREQUENCE D'ENTRETIEN								Pages de référence
	km x 1 000	15	30	45	60	75	90	105	120	
Sous le capot du moteur et sous le véhicule										
Réglage des faisceaux			I		I		I		I	EL-43
Alignement des roues (si nécessaire, équilibrer et faire tourner les roues)			I		I		I		I	SU-6/ SU-19
Plaquettes de frein, rotors et autres composants du système de frein★			I		I		I		I	BR-28 BR-30
Frein à pied, frein de stationnement et embrayage (pour jeu libre, course et fonctionnement)			I		I		I		I	BR-13/ BR-50/
Flexibles à dépression d'assistance de freins, raccords et clapet de retenue					I				I	BR-22
Systèmes et liquides de frein et d'embrayage (pour niveau et fuites)			I		I		I		I	BR-8
Liquide de frein★					R				R	BR-8
Liquide de direction assistée et canalisations (pour niveau et fuites)			I		I		I		I	ST-7
Systèmes de retenue supplémentaire à airbag	Voir NOTE (1)									RS-27
Filtre à air de ventilation★			R		R		R		R	HA-106
Huile d'engrenage pour boîte-pont manuelle (vérifier les fuites. Utiliser l'huile d'engrenage NISSAN XZ d'origine ou exact équivalent)			I		I		I		I	MT-14 MT-15
Liquide de boîte-pont automatique (pour niveau et fuites)★			I		I		I		I	AT-82
Pignon de direction et timonerie, pièces d'essieu et de suspension, semi-arbres et système d'échappement★					I				I	ST-7/ SU-6/ SU-19/ FE-11
Système de mobilité NISSAN	Voir NOTE (2)		I	I	I	I	I	I	I	—
Corrosion de la carrosserie	Voir NOTE (3)									BT-7

REMARQUE :

(1) Inspecter après 10 ans, puis tous les 2 ans.

(2) Vérifier la date de péremption du produit d'étanchéité pour pneus. Remplacer si nécessaire.

(3) Inspecter une fois par an.

★ Les points d'entretien avec une "★" doivent faire l'objet d'un entretien plus fréquent en suivant les indications données sous "Entretien dans des conditions de conduite difficiles".

ENTRETIEN PERIODIQUE (POUR L'EUROPE)

Programme d'entretien pour les moteurs diesel (kilométrage annuel > 30 000 km/an)

Programme d'entretien pour les moteurs diesel (kilométrage annuel > 30 000 km/an)

=NJMA0043S05

MOTEUR YD22DDT

NJMA0043S0501

Abréviations : R = Remplacer I = Inspecter : Corriger ou remplacer si nécessaire

OPERATIONS D'ENTRETIEN		FREQUENCE D'ENTRETIEN						Pages de référence
	km x 1 000	20	40	60	80	100	120	
Compartiment moteur et dessous du véhicule								
Huile moteur (utiliser l'huile recommandée)★		R	R	R	R	R	R	LC-31
Filtre à huile moteur (utiliser le filtre Eco ou équivalent)★	Voir NOTE (1)	R	R	R	R	R	R	LC-32
Courroies d'entraînement		I	I	I	I	I	I	EM-91
Circuit de refroidissement		I	I	I	I	I	I	LC-38
Liquide de refroidissement antigel [Utiliser du liquide de refroidissement antigel (L2N) d'origine NISSAN ou équivalent]	Voir NOTE (2)		I				I	LC-44
Filtre à air★				R			R	EM-94
Jeu des soupapes d'admission et d'échappement	Voir NOTE (3)							EM-140
Canalisations de carburant				I			I	FE-16
Injecteurs	Voir NOTE (4)							EC-539
Filtre à carburant★				R			R	FE-16

REMARQUE :

(1) L'ensemble d'éléments de filtre à huile et le joint torique sont des pièces de remplacement.

(2) Remplacer d'abord aux premiers 100 000 km, puis tous les 60 000 km. Après le premier remplacement, effectuer "I" (vérification de la richesse de mélange et rectification si nécessaire) à la moitié des intervalles de remplacement.

(3) Si le bruit de la soupape s'amplifie, vérifier le jeu de la soupape.

(4) Si la puissance du moteur diminue, si les gaz d'échappement sont noirs ou si le bruit du moteur augmente, contrôler les injecteurs et, si nécessaire, les remplacer comme un ensemble.

★ Les points d'entretien avec une "★" doivent faire l'objet d'un entretien plus fréquent, conformément aux indications données sous "Entretien dans des conditions de conduite difficiles".

ENTRETIEN PERIODIQUE (POUR L'EUROPE)

Programme d'entretien pour les moteurs diesel (kilométrage annuel > 30 000 km/an) (Suite)

ENTRETIEN DU CHASSIS ET DE LA CARROSSERIE

=NJMA0043S0502
Abréviations : R = Remplacer I = Inspecter : Corriger ou remplacer si nécessaire

OPERATIONS D'ENTRETIEN		FREQUENCE D'ENTRETIEN												Pages de référence
Effectuer sur une base kilométrique uniquement.	km x 1 000	10	20	30	40	50	60	70	80	90	100	110	120	
Sous le capot du moteur et sous le véhicule														
Réglage des faisceaux					I				I				I	EL-43
Alignement des roues (si nécessaire, équilibrer et faire tourner les roues)					I				I				I	SU-6 SU-19
Plaquettes de frein, rotors et autres composants du système de frein★			I		I		I		I		I		I	BR-28 BR-30
Frein à pied, frein de stationnement et embrayage (pour jeu libre, course et fonctionnement)			I		I		I		I		I		I	BR-13 BR-50
Flexibles à dépression d'assistance de freins, raccords et clapet de retenue							I						I	BR-22
Systèmes et liquides de frein et d'embrayage (pour niveau et fuites)			I		I		I		I		I		I	BR-8
Liquide de frein★							R						R	BR-8
Liquide de direction assistée et canalisations (pour niveau et fuites)			I		I		I		I		I		I	ST-7
Systèmes de retenue supplémentaire à airbag	Voir NOTE (1)													RS-27
Filtre à air de ventilation★			R		R		R		R		R		R	HA-106
Huile d'engrenage pour boîte-pont manuelle (vérifier les fuites. Utiliser l'huile d'engrenage NISSAN XZ d'origine ou exact équivalent)					I				I				I	MT-14 MT-15
Pignon de direction et timonerie, pièces d'essieu et de suspension, semi-arbres et système d'échappement★							I						I	ST-7 SU-6 SU-19 FE-27
Système de mobilité NISSAN	Voir NOTE (2)						I	I	I	I	I	I	I	—
Corrosion de la carrosserie	Voir NOTE (3)													BT-7

REMARQUE :

(1) Inspecter après 10 ans, puis tous les 2 ans.

(2) Vérifier la date de péremption du produit d'étanchéité pour pneus. Remplacer si nécessaire.

(3) Inspecter une fois par an.

★ Les points d'entretien avec une "★" doivent faire l'objet d'un entretien plus fréquent en suivant les indications données sous "Entretien dans des conditions de conduite difficiles".

ENTRETIEN PERIODIQUE (POUR L'EUROPE)

Entretien dans des conditions de conduite difficiles (kilométrage annuel > 30 000 km/an)

Entretien dans des conditions de conduite difficiles (kilométrage annuel > 30 000 km/an)

=NJMA0043S06

Les intervalles d'entretien indiqués aux pages précédentes sont donnés pour des conditions d'utilisation normales. Si le véhicule est principalement utilisé dans les conditions de conduite difficiles suivantes, il est nécessaire d'augmenter la fréquence d'entretien comme indiqué dans le tableau.

- A — Conduite dans la poussière
- B — Conduite répétée sur de courtes distances
- C — Traction d'une remorque ou d'une caravane
- D — Ralenti prolongé
- E — Conduite dans des conditions climatiques extrêmement difficiles ou dans des endroits où les températures ambiantes sont soit extrêmement basses soit extrêmement élevées
- F — Conduite dans des régions très humides ou montagneuses
- G — Conduite sur des chaussées recouvertes de sel ou d'autres matériaux corrosifs
- H — Conduite sur des routes inégales et/ou boueuses ou dans le désert
- I — Conduite avec usage fréquent des freins ou dans des régions montagneuses
- J — Usage fréquent de routes accidentées ou conduite dans l'eau
- K — Conduite à haut régime soutenu
- L — Pour les modèles sans système Euro-OBD

Conditions de conduite												Eléments d'entretien	Opérations d'entretien	Intervalles d'entretien	
												Huile moteur et filtre à huile moteur			
A	B	C	D	Modèles avec moteur à essence	Remplacer	Tous les 7 500 km	
												Modèles avec moteur diesel	Remplacer	Tous les 10 000 km	
												Filtre à air			
A	Modèles avec moteur à essence	Remplacer	Tous les 30 000 km	
												Modèles avec moteur diesel	Remplacer	Tous les 30 000 km	
												Filtre à carburant			
A	.	.	.	E	Modèles avec moteur diesel	Remplacer	Tous les 30 000 km	
												Sonde à oxygène chauffé 1 (avant)			
.	L	Modèles avec moteur à essence	Inspecter	Tous les 60 000 km
												Sonde à oxygène chauffé 2 (arrière)			
.	L	Modèles avec moteur à essence	Inspecter	Tous les 60 000 km
												Filtre à air de ventilation			
A	Modèles avec moteur à essence	Remplacer	Tous les 15 000 km	
												Modèles avec moteur diesel	Remplacer	Tous les 10 000 km	

ENTRETIEN PERIODIQUE (POUR L'EUROPE)

Entretien dans des conditions de conduite difficiles (kilométrage annuel > 30 000 km/an) (Suite)

Conditions de conduite											Eléments d'entretien	Opérations d'entretien	Intervalles d'entretien	
											Liquide de frein			
.	F		Modèles avec moteur à essence	Remplacer	Tous les 30 000 km
.		Modèles avec moteur diesel	Remplacer	Tous les 30 000 km
											Liquide pour boîte-pont automatique			
.	.	C	H	.	.	.		Modèles avec moteur à essence	Remplacer	Tous les 60 000 km
											Plaquettes de frein, rotors et autres composants du système de frein			
A	.	C	.	.	.	G	H	I	.	.		Modèles avec moteur à essence	Inspecter	Tous les 15 000 km
.		Modèles avec moteur diesel	Inspecter	Tous les 10 000 km
											Pignon de direction et timonerie, pièces d'essieu et de suspension, semi-arbres et système d'échappement★			
.	G	H	.	.	.		Modèles avec moteur à essence	Inspecter	Tous les 30 000 km
.		Modèles avec moteur diesel	Inspecter	Tous les 30 000 km

Liquides et lubrifiants

NJMA0006S01

		Liquides et lubrifiants recommandés
Huile moteur	Moteur QG	<ul style="list-style-type: none"> ● Sauf pour l'Europe API SE, SF, SG, SH ou SJ*1 Catégorie ILSAC GF-I ou GF-II*1 ● Pour l'Europe API SG, SH ou SJ*1 Catégorie ILSAC GF-I ou GF-II*1 ACEA 96-A2
	Moteur YD	<ul style="list-style-type: none"> ● Sauf pour l'Europe API CD, CE, CF ou CF-4*1, *2 ● Pour l'Europe API CF-4*1, *2 ACEA 98-B1
Circuit de refroidissement		<ul style="list-style-type: none"> ● Sauf pour l'Europe Liquide de refroidissement du moteur d'origine Nissan, ou de qualité équivalente*3 ● Pour l'Europe Liquide de refroidissement antigel (L2N) d'origine Nissan ou équivalent*3
Huile d'engrenage pour boîte-pont manuelle		<ul style="list-style-type: none"> ● Sauf pour l'Europe API GL-4 Indice de viscosité SAE 75W-90 ● Pour l'Europe Huile d'engrenage NISSAN XZ ou exact équivalent.
Huile d'engrenage pour boîte-pont automatique		Liquide ATF d'origine Nissan ou équivalent*4
Liquide pour direction assistée		Type Dexron™III ou équivalent
Liquides de frein et d'embrayage		<ul style="list-style-type: none"> ● Sauf pour l'Europe DOT 3 (US FMVSS N° 116) ● Pour l'Europe DOT 3 ou DOT 4 (US FMVSS N° 116)*5
Graisse à usages multiples		NLGI n° 2 (à base de savon de lithium)

*1 : Pour de plus amples détails, se reporter à "Indice de viscosité SAE".

*2 : Ne jamais utiliser d'huile API CG-4.

*3 : Utiliser du liquide de refroidissement d'origine Nissan [pour l'Europe, utiliser du liquide de refroidissement antigel (L2N) d'origine Nissan] ou équivalent de même qualité, afin d'éviter la formation possible de corrosion d'aluminium dans le système de refroidissement du moteur provoquée par du liquide de refroidissement du moteur qui n'est pas d'origine.

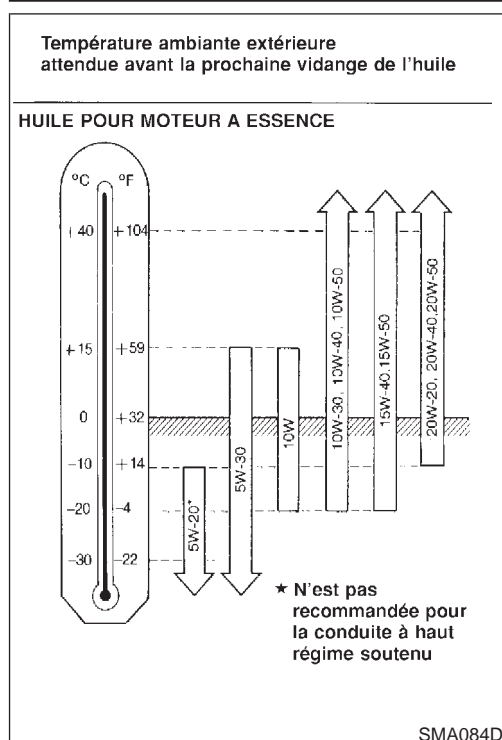
Noter que toute réparation d'un problème survenu dans le système de liquide de refroidissement du moteur utilisant du liquide qui n'est pas d'origine peut ne pas être couverte par la garantie même si ces incidents se produisent pendant la période de garantie.

*4 : Pour de plus amples informations sur les marques de liquide à utiliser, y compris la (les) marque(s) recommandée(s) de liquide de boîte automatique ATF Dexron™III/Mercon™, consulter un concessionnaire Nissan.

*5 : Ne jamais mélanger de liquides de type différent (DOT 3 et DOT 4).

LIQUIDES ET LUBRIFIANTS RECOMMANDÉS

Indice de viscosité SAE



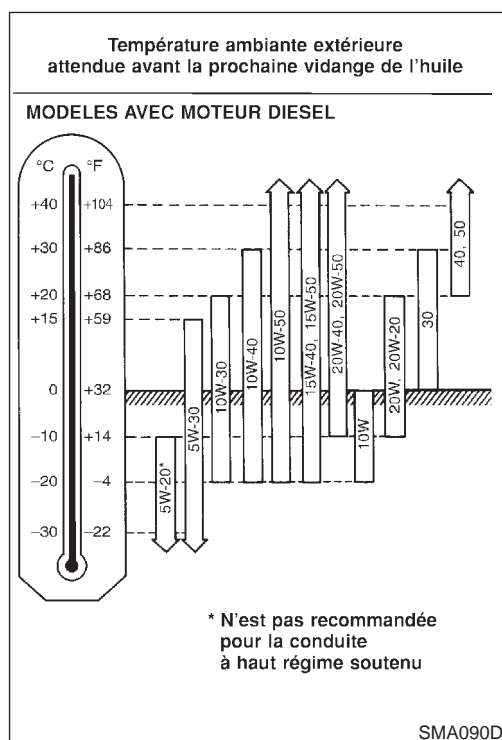
Indice de viscosité SAE

=NJMA0006S02

MOTEUR A ESSENCE

NJMA0006S0204

- Pour les pays tempérés et froids : l'huile 10W-30 est préférable à une température ambiante supérieure à -20°C .
- L'huile 5W-30 améliorera nettement l'économie de carburant.
- Pour les pays chauds : utiliser les huiles 20W-40 et 20W-50.



MOTEUR DIESEL

NJMA0006S0205

- Pour les pays froids : utiliser de préférence l'huile 10W-30. Pour les modèles équipés d'un turbocompresseur, l'huile 5W-20 n'est pas recommandée et l'huile 5W-30 ne doit être utilisée qu'en dessous de 0°C .
- Pour les pays chauds et tempérés : utiliser les huiles 20W-40 et 20W-50.

LIQUIDES ET LUBRIFIANTS RECOMMANDÉS

Richesse de mélange du liquide de refroidissement du moteur

La température extérieure s'abaisse jusqu'à	Composition	
	Liquide de refroidissement moteur (Concentré)	Eau déminéralisée ou eau distillée
°C		
-15	30%	70%
-35	50%	50%

SMA089D

Richesse de mélange du liquide de refroidissement du moteur

=NJMA0006S03

Le circuit de refroidissement du moteur est rempli en atelier avec un liquide de refroidissement à la durée prolongée, de haute qualité et valable un an. Le liquide de refroidissement du moteur de haute qualité contient des solutions spécifiques efficaces contre la corrosion et le gel. Il est ainsi inutile de rajouter des additifs pour le circuit de refroidissement.

PRECAUTION :

- **Pour l'Europe**
Lors de l'ajout ou du remplacement du liquide de refroidissement, veiller à n'utiliser que de l'antigel d'origine NISSAN (LN2) ou équivalent. LN2 est un liquide de refroidissement de type pré-mélangé.
- **Sauf pour l'Europe**
Lors de l'ajout ou du remplacement du liquide de refroidissement, s'assurer d'utiliser uniquement du liquide de refroidissement du moteur d'origine Nissan ou de qualité équivalente avec la richesse de mélange appropriée. Voir les exemples sur la gauche.

L'utilisation d'autres types de liquide de refroidissement du moteur peut endommager le circuit de refroidissement.

- Lors de la vérification de la richesse de mélange du liquide de refroidissement avec un densimètre, utiliser le tableau ci-dessous pour corriger l'indication du densimètre (densité spécifique) en fonction de la température du liquide de refroidissement.

Densité spécifique du liquide de refroidissement mélangé

Unité : densité spécifique

Richesse de mélange du liquide de refroidissement du moteur	Température du liquide de refroidissement °C			
	15	25	35	45
30%	1,046 - 1,050	1,042 - 1,046	1,038 - 1,042	1,033 - 1,038
50%	1,076 - 1,080	1,070 - 1,076	1,065 - 1,071	1,059 - 1,065

AVERTISSEMENT :

Ne jamais déposer le bouchon de radiateur lorsque le moteur est chaud. De graves brûlures pourraient être causées par le liquide sous haute pression qui s'échappe du radiateur. Attendre que le moteur et le radiateur aient refroidi.

LIQUIDES ET LUBRIFIANTS RECOMMANDES

Richesse de mélange du liquide de refroidissement du moteur (Suite)
